

Journals

No. 8

Thursday, October 14, 2004

10:00 a.m.

Journaux

N^o 8

Le jeudi 14 octobre 2004

10 heures

PRAYERS

PRIÈRE

DAILY ROUTINE OF BUSINESS

AFFAIRES COURANTES ORDINAIRES

PRESENTING PETITIONS

PRÉSENTATION DE PÉTITIONS

Pursuant to Standing Order 36, petitions certified correct by the Clerk of Petitions were presented as follows:

Conformément à l'article 36 du Règlement, des pétitions certifiées correctes par le greffier des pétitions sont présentées :

— by Mr. Hill (Prince George—Peace River), one concerning the income tax system (No. 381-0010) and one concerning the Canadian Armed Forces (No. 381-0011);

— par M. Hill (Prince George—Peace River), une au sujet de l'impôt sur le revenu (n^o 381-0010) et une au sujet des Forces armées canadiennes (n^o 381-0011);

— by Mr. Vellacott (Saskatoon—Wanuskewin), one concerning marriage (No. 381-0012);

— par M. Vellacott (Saskatoon—Wanuskewin), une au sujet du mariage (n^o 381-0012);

— by Mr. Szabo (Mississauga South), one concerning police and firefighters' death benefits (No. 381-0013), one concerning stem cell research (No. 381-0014) and one concerning marriage (No. 381-0015);

— par M. Szabo (Mississauga-Sud), une au sujet de prestations de décès pour des agents de police et des pompiers (n^o 381-0013), une au sujet de la recherche sur les cellules souches (n^o 381-0014) et une au sujet du mariage (n^o 381-0015);

— by Mrs. Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke), one concerning Constitutional amendments (No. 381-0016).

— par M^{me} Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke), une au sujet de la révision de la Constitution (n^o 381-0016).

GOVERNMENT ORDERS

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

The Order was read for the second reading and reference to the Standing Committee on Government Operations and Estimates of Bill C-11, An Act to establish a procedure for the disclosure of wrongdoings in the public sector, including the protection of persons who disclose the wrongdoings.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture et renvoi au Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires du projet de loi C-11, Loi prévoyant un mécanisme de dénonciation des actes répréhensibles et de protection de dénonciateurs dans le secteur public.

Pursuant to Standing Order 73(1), Mr. Alcock (President of the Treasury Board), seconded by Mr. Chan (Minister of State (Multiculturalism)), moved, — That the Bill be referred forthwith to the Standing Committee on Government Operations and Estimates.

Conformément à l'article 73(1) du Règlement, M. Alcock (président du Conseil du Trésor), appuyé par M. Chan (ministre d'État (Multiculturalisme)), propose, — Que le projet de loi soit renvoyé immédiatement au Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires.

Debate arose thereon.

Il s'élève un débat.

At 1:09 p.m., pursuant to Standing Order 73(1), the Speaker interrupted the proceedings.

À 13 h 9, conformément à l'article 73(1) du Règlement, le Président interrompt les délibérations.

The question was put on the motion and, pursuant to Order made Tuesday, October 5, 2004, the recorded division was deferred until Monday, October 18, 2004, at 3:00 p.m.

La motion est mise aux voix et, conformément à l'ordre adopté le mardi 5 octobre 2004, le vote par appel nominal est différé jusqu'au lundi 18 octobre 2004, à 15 heures.

The Order was read for the second reading and reference to the Standing Committee on Human Resources, Skills Development, Social Development and the Status of Persons with Disabilities of Bill C-5, An Act to provide financial assistance for post-secondary education savings.

Mr. Volpe (Minister of Human Resources and Skills Development), seconded by Mr. McGuire (Minister of the Atlantic Canada Opportunities Agency), moved, — That the Bill be now read a second time and referred to the Standing Committee on Human Resources, Skills Development, Social Development and the Status of Persons with Disabilities.

Debate arose thereon.

STATEMENTS BY MEMBERS

Pursuant to Standing Order 31, Members made statements.

ORAL QUESTIONS

Pursuant to Standing Order 30(5), the House proceeded to Oral Questions.

GOVERNMENT ORDERS

The House resumed consideration of the motion of Mr. Volpe (Minister of Human Resources and Skills Development), seconded by Mr. McGuire (Minister of the Atlantic Canada Opportunities Agency), — That Bill C-5, An Act to provide financial assistance for post-secondary education savings, be now read a second time and referred to the Standing Committee on Human Resources, Skills Development, Social Development and the Status of Persons with Disabilities.

The debate continued.

MOTIONS

By unanimous consent, it was resolved, — That the Third Report of the Standing Committee on Procedure and House Affairs be deemed tabled and concurred in.

Accordingly, Mr. Boudria (Glengarry—Prescott—Russell), from the Standing Committee on Procedure and House Affairs, presented the Third Report of the Committee, which was as follows:

The Committee recommends, pursuant to Standing Orders 104 and 114, that the names of the following Members be added to the lists of associate members of the following standing committees:

Foreign Affairs and International Trade

Stéphane Bergeron

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture et renvoi au Comité permanent du développement des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées du projet de loi C-5, Loi sur l'aide financière à l'épargne destinée aux études postsecondaires.

M. Volpe (ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences), appuyé par M. McGuire (ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique), propose, — Que le projet de loi soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent du développement des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées.

Il s'élève un débat.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Conformément à l'article 31 du Règlement, des députés font des déclarations.

QUESTIONS ORALES

Conformément à l'article 30(5) du Règlement, la Chambre procède à la période de questions orales.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Volpe (ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences), appuyé par M. McGuire (ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique), — Que le projet de loi C-5, Loi sur l'aide financière à l'épargne destinée aux études postsecondaires, soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent du développement des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées.

Le débat se poursuit.

MOTIONS

Du consentement unanime, il est résolu, — Que le troisième rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre soit réputé déposé et adopté.

En conséquence, M. Boudria (Glengarry—Prescott—Russell), du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, présente le troisième rapport de ce Comité, dont voici le texte :

Le Comité recommande, conformément au mandat que lui confèrent les articles 104 et 114 du Règlement, que les noms des députés suivants soient ajoutés aux listes des membres associés des comités permanents suivants :

Affaires étrangères et commerce international

Stéphane Bergeron

Procedure and House Affairs

Stéphane Bergeron
Mario Laframboise

A copy of the relevant Minutes of Proceedings (*Meeting No. 1*) is tabled.

GOVERNMENT ORDERS

The House resumed consideration of the motion of Mr. Volpe (Minister of Human Resources and Skills Development), seconded by Mr. McGuire (Minister of the Atlantic Canada Opportunities Agency), — That Bill C-5, An Act to provide financial assistance for post-secondary education savings, be now read a second time and referred to the Standing Committee on Human Resources, Skills Development, Social Development and the Status of Persons with Disabilities.

The debate continued.

The question was put on the motion and it was agreed to.

Accordingly, Bill C-5, An Act to provide financial assistance for post-secondary education savings, was read the second time and referred to the Standing Committee on Human Resources, Skills Development, Social Development and the Status of Persons with Disabilities.

The Order was read for the second reading and reference to the Standing Committee on Justice, Human Rights, Public Safety and Emergency Preparedness of Bill C-6, An Act to establish the Department of Public Safety and Emergency Preparedness and to amend or repeal certain Acts.

Ms. Robillard (President of the Queen's Privy Council for Canada and Minister of Intergovernmental Affairs) for Ms. McLellan (Minister of Public Safety and Emergency Preparedness), seconded by Mr. Dion (Minister of the Environment), moved, — That the Bill be now read a second time and referred to the Standing Committee on Justice, Human Rights, Public Safety and Emergency Preparedness.

Debate arose thereon.

TABLING OF DOCUMENTS

Pursuant to Standing Order 32(2), Ms. Frulla (Minister of Canadian Heritage) laid upon the Table, — Copy of a document concerning the Canadian Radio-television and Telecommunications Commission (CRTC). — Sessional Paper No. 8530-381-02.

GOVERNMENT ORDERS

The House resumed consideration of the motion of Ms. McLellan (Minister of Public Safety and Emergency Preparedness), seconded by Mr. Dion (Minister of the Environment), — That Bill C-6, An Act to establish the Department of Public Safety and Emergency Preparedness and to

Procédure et affaires de la Chambre

Stéphane Bergeron
Mario Laframboise

Un exemplaire des procès-verbaux pertinents (*réunion n° 1*) est déposé.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Volpe (ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences), appuyé par M. McGuire (ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique), — Que le projet de loi C-5, Loi sur l'aide financière à l'épargne destinée aux études postsecondaires, soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent du développement des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées.

Le débat se poursuit.

La motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, le projet de loi C-5, Loi sur l'aide financière à l'épargne destinée aux études postsecondaires, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent du développement des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture et renvoi au Comité permanent de la justice, des droits de la personne, de la sécurité publique et de la protection civile du projet de loi C-6, Loi constituant le ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile et modifiant et abrogeant certaines lois.

M^{me} Robillard (présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales), au nom de M^{me} McLellan (ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile), appuyée par M. Dion (ministre de l'Environnement), propose, — Que le projet de loi soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la justice, des droits de la personne, de la sécurité publique et de la protection civile.

Il s'élève un débat.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Conformément à l'article 32(2) du Règlement, M^{me} Frulla (ministre du Patrimoine canadien) dépose sur le Bureau, — Copie d'un document concernant le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). — Document parlementaire n° 8530-381-02.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de M^{me} McLellan (ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile), appuyée par M. Dion (ministre de l'Environnement), — Que le projet de loi C-6, Loi constituant le ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile et modifiant et abrogeant

amend or repeal certain Acts, be now read a second time and referred to the Standing Committee on Justice, Human Rights, Public Safety and Emergency Preparedness.

The debate continued.

RETURNS AND REPORTS DEPOSITED WITH THE CLERK OF THE HOUSE

Pursuant to Standing Order 32(1), papers deposited with the Clerk of the House were laid upon the Table as follows:

— by the Speaker — Report of Committees Activities and Expenditures for the fiscal year ended March 31, 2004. — Sessional Paper No. 8527-381-03.

— by Mr. Alcock (President of the Treasury Board) — Reports of the Canadian Centre for Management Development for the fiscal year ended March 31, 2004, pursuant to the Access to Information Act and to the Privacy Act, R.S. 1985, c. A-1 and P-21, sbs. 72(2). — Sessional Paper No. 8561-381-500-01. (*Pursuant to Standing Order 32(5), permanently referred to the Standing Committee on Justice, Human Rights, Public Safety and Emergency Preparedness*)

— by Mr. Cotler (Minister of Justice) — Reports of the Canadian Human Rights Tribunal for the fiscal year ended March 31, 2004, pursuant to the Access to Information Act and to the Privacy Act, R.S. 1985, c. A-1 and P-21, sbs. 72(2). — Sessional Paper No. 8561-381-860-01. (*Pursuant to Standing Order 32(5), permanently referred to the Standing Committee on Justice, Human Rights, Public Safety and Emergency Preparedness*)

— by Mr. Godfrey (Minister of State (Infrastructure and Communities)) — Reports of the Office of Infrastructure of Canada for the fiscal year ended March 31, 2004, pursuant to the Access to Information Act and to the Privacy Act, R.S. 1985, c. A-1 and P-21, sbs. 72(2). — Sessional Paper No. 8561-381-876-01. (*Pursuant to Standing Order 32(5), permanently referred to the Standing Committee on Justice, Human Rights, Public Safety and Emergency Preparedness*)

ADJOURNMENT

At 6:30 p.m., the Speaker adjourned the House until tomorrow at 10:00 a.m., pursuant to Order made Tuesday, October 5, 2004, and to Standing Order 24(1).

certaines lois, soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la justice, des droits de la personne, de la sécurité publique et de la protection civile.

Le débat se poursuit.

ÉTATS ET RAPPORTS DÉPOSÉS AUPRÈS DU GREFFIER DE LA CHAMBRE

Conformément à l'article 32(1) du Règlement, des documents remis au Greffier de la Chambre sont déposés sur le Bureau de la Chambre comme suit :

— par le Président — Rapport des dépenses et activités des comités pour l'exercice terminé le 31 mars 2004. — Document parlementaire n° 8527-381-03.

— par M. Alcock (président du Conseil du Trésor) — Rapports du Centre canadien de gestion pour l'exercice terminé le 31 mars 2004, conformément à la Loi sur l'accès à l'information et à la Loi sur la protection des renseignements personnels, L.R. 1985, ch. A-1 et P-21, par. 72(2). — Document parlementaire n° 8561-381-500-01. (*Conformément à l'article 32(5) du Règlement, renvoi en permanence au Comité permanent de la justice, des droits de la personne, de la sécurité publique et de la protection civile*)

— par M. Cotler (ministre de la Justice) — Rapports du Tribunal canadien des droits de la personne pour l'exercice terminé le 31 mars 2004, conformément à la Loi sur l'accès à l'information et à la Loi sur la protection des renseignements personnels, L.R. 1985, ch. A-1 et P-21, par. 72(2). — Document parlementaire n° 8561-381-860-01. (*Conformément à l'article 32(5) du Règlement, renvoi en permanence au Comité permanent de la justice, des droits de la personne, de la sécurité publique et de la protection civile*)

— par M. Godfrey (ministre d'État (Infrastructure et Collectivités)) — Rapports du Bureau de l'Infrastructure du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 2004, conformément à la Loi sur l'accès à l'information et à la Loi sur la protection des renseignements personnels, L. R. 1985, ch. A-1 et P-21, par. 72 (2). — Document parlementaire n° 8561-381-876-01. (*Conformément à l'article 32(5) du Règlement, renvoi en permanence au Comité permanent de la justice, des droits de la personne, de la sécurité publique et de la protection civile*)

AJOURNEMENT

À 18 h 30, le Président ajourne la Chambre jusqu'à demain, à 10 heures, conformément à l'ordre adopté le mardi 5 octobre 2004 et à l'article 24(1) du Règlement.